Plan d'action 2023

L'année 2022 a vu la situation sanitaire de la France s'améliorer considérablement suite aux vaccinations, même si la vigilance est restée de mise et si nous n'avons pu revenir au fonctionnement d'avant le coronavirus.

La situation sanitaire devrait continuer à s'améliorer en 2023, malgré les signes d'épidémie qui continuent à se manifester, ce qui nous obligera à prendre encore un certain nombre de précautions et de mesures sanitaires lors de nos réunions de groupes, notamment lors de notre assemblée générale prévue en présentiel le 10 mai à Biscarosse dans les Landes.

La situation générale en France, comme en Europe se présente encore avec beaucoup d'incertitudes tant sur le plan économique, social que politique. Dans ce contexte nous continuerons à nous adapter et à nous mobiliser pour poursuivre la marche en avant de notre amicale.

J'ai la responsabilité, succédant à Gabriel Danino, de proposer à l'ANR un plan d'action pour 2023. Il s'inscrira dans la continuité tout en intégrant un certain nombre de mesures qui j'espère seront susceptibles de faire encore évoluer notre fonctionnement, notre gouvernance, pour satisfaire les attentes d'un maximum d'adhérents, de nous permettre de mieux nous faire connaître et d'accroître nos effectifs.

L'objectif général qui a prévalu ces dernières années reste inchangé :

Ouvrir notre association sur le monde qui nous entoure, sur les plans culturel, social, artistique, amical.
Toujours mieux nous faire connaître des salariés de notre maison mère et renforcer notre recrutement.

Nous centrer sur les objectifs opérationnels suivants :

- **Poursuivre l'effort de sortie de pandémie entrepris en 2022**, en proposant dans toutes nos régions des rencontres entre adhérents autour d'évènements, de visites culturelles ou de découvertes permettant aux adhérents de se retrouver à nouveau ensemble pour partager des moments de convivialité.

- **Maintenir le bon fonctionnement de l'amicale notamment avec AssoConnect, le moderniser lorsque nécessaire et renouveler notre gouvernance** où plusieurs départs sont prévus en 2023 au niveau du bureau, des délégués régionaux, des membres du conseil d'administration. Associer un maximum d'adhérents au fonctionnement et à l'animation en stimulant les volontariat. Rééquilibrer les réunions à distance et en présentiel. Organiser des points de situation réguliers avec le bureau et les délégués régionaux.
- **Rendre opérationnel le pôle loisirs et voyages,** mis en place en 2022 d'une part afin de poursuivre les voyages internationaux appréciés d'une partie de nos adhérents, d'autre part proposer avec la participation de nos adhérents d'autres voyages ou séjours interrégionaux à moindre coût.

- **Continuer à développer et à diversifier des activités en partage,** initiées par des régions avec ou non un pilotage national comme le concours photos, les sessions de formation photos et films familiaux, le printemps des poètes, la généalogie, etc.

- **Mettre en œuvre la nouvelle convention signée en 2022 avec l'AFPA** pour renforcer nos liens avec notre maison mère, être plus connu des salariés et accroître nos collaborations. Positionner en particulier notre site en articulation avec Agora pour diffuser l'information sur notre amicale, sur les préparations à la retraite.

  Décliner dans un maximum de région la convention nationale en intégrant les sensibilités locales, en multipliant les échanges avec les centres AFPA pour contacter et rencontrer les futurs retraités.

  Mettre en place un suivi des objectifs prioritaires prévus dans la convention.

- **Réactiver ou développer nos autres partenariats** mis en sommeil ou peu développés suite à la pandémie.

  Renforcer en particulier les « doubles appartenances » ANR/Partenaires comme avec les Restos du Cœur, AGIRabcd, tant au niveau national que régional. Finaliser l'avenant à la convention avec AGIR, déployer plus largement le partenariat avec l'ARPE et ouvrir sur d'autres partenariats.

Consolider les partenariats engagés avec nos mutuelles partenaires en affinant les plus et les moins de chacune d'entre elles.

Compléter le plan de relance pour l'après COVID en poursuivant la réflexion stratégique à moyen et long terme.

Conforter dans le plan de relance les décisions prises sur les financements :

- Cotisation réduite à 32 €
- Dotation financière régionale passant de 30 à 50 %,

Etablir des relations suivies avec l'ensemble des correspondants locaux et régionaux de nos partenaires nationaux, tout particulièrement avec notre partenaire principal, notre maison mère l'AFPA, dont la convention signée en 2022 est maintenant opérationnelle.

Poursuivre la réflexion stratégique amorcée en 2022 par l'enquête réalisée sur l'état des relations internes et externes au niveau des régions, ce qui se fait et ce qui pourrait se faire.

La présidente de l'ANRafpa par intérim
Régine Jacquemin